



ENSEMBLE UN NOUVEAU REGARD pour Sainte-Marie

LE PROGRAMME

Aujourd'hui, les communes doivent faire face à plusieurs défis majeurs : le vieillissement de la population, le réchauffement climatique, la question du logement, la pression sur les finances publiques et les préoccupations quotidiennes des habitants. Avec le collectif ENSEMBLE, ancré dans la vie locale, nous avons choisi d'agir et de proposer une nouvelle vision pour notre commune, structurée autour de quatre grands axes :

- 1. La vie à l'année**
- 2. La transparence démocratique**
- 3. La rigueur budgétaire**
- 4. L'environnement**

1. DÉVELOPPER ET ACCOMPAGNER LA VIE À L'ANNÉE

1.1 Développer le logement à l'année

- Revoir la constructibilité de certaines dents creuses ou terrains pour favoriser les logements destinés aux jeunes et aux actifs.
- Créer des ZAD (Zones d'Aménagement Différé) afin d'anticiper les besoins futurs en foncier.

1.2 Soutenir activement le tissu associatif

- Programmer des événements hors saison et intergénérationnels.
- Construire de nouveaux locaux adaptés aux besoins des associations.
- Apporter un soutien financier et technique renforcé aux structures associatives.

1.3 Économie et emploi

- Soutenir les commerces de proximité et dynamiser équitablement les pôles commerciaux (Antioche, Tilleuls...).
- Encourager les activités agricoles et artisanales, notamment par la construction de hangars ou d'une zone artisanale.

1.4 Amélioration du cadre de vie

- Garantir un entretien régulier de la commune (voirie, propreté, gestion des déchets).
- Mieux gérer et entretenir les espaces verts (parcs, squares, alignements d'arbres).
- Installer des équipements favorisant le bien-être : aires de repos, zones piétonnes, mobilier urbain.

2. TRANSPARENCE DES DÉCISIONS POLITIQUES ET PARTICIPATION CITOYENNE

2.1 Impliquer les habitants dans les projets de territoire

- Organiser des concertations régulières via des conseils consultatifs : citoyens, artisans/commerçants, associations.

2.2 Compte rendu trimestriel des adjoints

- Présentation publique tous les trimestres des actions menées et des projets en cours.

2.3 Mise en place d'une plateforme numérique de concertation

- Consultation en ligne sur les grands projets.
- Dépôt d'idées citoyennes.
- Vote participatif sur certaines propositions.
- Questionnaires en ligne.

2.4 Mise en place d'une charte de gouvernance

- Élaboration d'une charte définissant les principes de transparence, de collégialité et de responsabilité politique.

3. RIGUEUR BUDGÉTAIRE ET POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE

3.1 Gestion rigoureuse des finances communales

- Anticiper et planifier les investissements via un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).
- Dépenser moins mais mieux : groupements de commandes, révision régulière des contrats.

3.2 Des achats utiles et équitables

- Garantir des appels d'offres clairs et accessibles à toutes les entreprises, y compris les plus petites.

3.3 Transparence et confiance

- Mise en ligne d'un budget communal simplifié et consultable librement.
- Organisation d'une réunion publique annuelle de présentation du budget voté.

4. ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

4.1 Préserver et valoriser la biodiversité locale

- Planter des essences locales résistantes à la sécheresse dans les espaces publics.
- Créer des corridors écologiques et zones de refuge pour la faune (nichoirs, haies, mares).
- Encourager la végétalisation des façades et jardins (programme « une rue, un arbre »).
- Lutter contre les espèces invasives via des actions de sensibilisation et d'entretien.

Mesures plus ambitieuses :

- Créer une trame verte et bleue communale pour relier les milieux naturels et préserver les continuités écologiques.
- Lancer un plan de renaturation des zones minéralisées (cours, places, parkings) afin de réduire les îlots de chaleur.
- Mettre en place un programme de restauration écologique du littoral avec les acteurs scientifiques pour protéger les dunes et renforcer la résilience face aux tempêtes.
- Créer un observatoire participatif de la biodiversité, associant habitants, écoles et associations.

4.2 Gestion durable de l'eau et adaptation au changement climatique

- Généraliser la récupération et la réutilisation des eaux pluviales dans les bâtiments communaux.
- Promouvoir la REUT (réutilisation des eaux usées traitées) pour l'irrigation agricole ou les espaces verts.

4.3 Énergie et bâtiments publics responsables

- Rénovation énergétique progressive des bâtiments communaux.
- Installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures publiques.
- Déploiement d'un éclairage public intelligent.

4.4 Mobilité douce et réduction de l'empreinte carbone

- Amélioration des pistes cyclables et liaisons piétonnes entre les quartiers.
- Installation de bornes de recharge électriques.

4.5 Sensibilisation et participation des habitants

- Création d'un jardin partagé.
- Mise en place d'un budget participatif vert pour financer des projets écologiques citoyens.

Vous êtes notre moteur pour la construction du programme !



Scannez-moi

Participez à la consultation citoyenne, pensée avec attention et sincérité. Pas de cases à cocher ni de réponses guidées : vous êtes libres d'exprimer ce que vous pensez vraiment. Que vous laissiez un mot, une idée, message ou un témoignage personnel, chaque contribution compte. Et surtout : chaque contribution sera lue avec soin. Le formulaire est disponible sur notre site www.ensemblesaintemariedere.com



ENSEMBLE
UN NOUVEAU
REGARD
pour Sainte-Marie



07 46 27 55 64



ensemblesaintemariedere@gmail.com



www.ensemblesaintemariedere.com